

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexes	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris de résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.


Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Roland Naccache et Associés 
8200 Boul. Décarie, Bureau 190
Montréal (Québec) H4P 2P5
Téléphone : 514 933 9982
Sans-frais : 866 933 8611
Télécopieur : 514 933 1142
www.rolandnaccache.ca



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 12 juin 2019

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**BILAN
AU 31 MARS 2019**

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	174 126	156 334
Comptes clients et autres créances - note 3	24 312	19 063
Subventions à recevoir - note 4	24 509	-
Frais payés d'avance	2 119	3 947
	<u>225 066</u>	<u>179 344</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	11 960	6 032
	<u>237 026</u>	<u>185 376</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 7	122 092	30 638
Subventions reçues d'avance - note 4	-	55 877
Réserve budgétaire - MTESS - note 8	15 354	10 942
	<u>137 446</u>	<u>97 457</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 9	11 960	6 032
	<u>149 406</u>	<u>103 489</u>
ACTIF NET		
AFFECTATION EXTERNE - note 10	378	378
AFFECTATION INTERNE - note 11	29 000	29 000
NON AFFECTÉ	58 242	52 509
	<u>87 620</u>	<u>81 887</u>
	<u>237 026</u>	<u>185 376</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Administrateur

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	Affectation externe - Activités subventionnées	Affectation interne - Transition numérique note 11	Affectation interne - Fonds de subsistance note 11	Non affecté	2019	2018
				\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	378	-	29 000	52 509	81 887	126 164
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	5 733	5 733	(44 277)
Affectation interne - note 11	-	29 000	(29 000)	-	-	-
SOLDE À LA FIN	378	29 000	-	58 242	87 620	81 887

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions MTESS		
DDCIS - Entente cadre	441 488	437 756
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Postes de coordonnateur (secteur)	816 059	375 000
CPE Autres projets	167 431	153 770
	<u>983 490</u>	<u>528 770</u>
FDRCMO - Projets		
Programme RCMO métier libraire	2 031	1 125
Mutualisation	4 299	-
	<u>6 330</u>	<u>1 125</u>
Autres subventions		
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques	230 020	149 436
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	34 997	12 674
	<u>265 017</u>	<u>162 110</u>
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées		
Frais de gestion	-	52
Inscriptions activités	-	1 286
Inscriptions formation MFOR	3 440	1 335
	<u>3 440</u>	<u>2 673</u>
Revenus autonomes		
Ventes de guides et troussees CRAIE	-	846
Cotisations des membres	9 000	9 150
Divers	514	24
	<u>9 514</u>	<u>10 020</u>
TOTAL DES PRODUITS	1 709 279	1 142 454
CHARGES		
Activités - Annexe A	1 323 451	755 988
Fonctionnement - Annexe B	372 874	373 773
Charges liées aux revenus générés	3 440	2 673
Charges liées aux revenus autonomes	3 781	54 297
TOTAL DES CHARGES	1 703 546	1 186 731
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 733	(44 277)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	5 733	(44 277)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 603	2 310
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 603)	(2 310)
	<u>5 733</u>	<u>(44 277)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(5 249)	1 690
Subventions à recevoir	(24 509)	-
Frais payés d'avance	1 828	(2 614)
Créditeurs	91 454	(11 444)
Subventions perçues d'avance	(55 877)	4 150
Réserve budgétaire - MTESS	4 412	7 441
	<u>12 059</u>	<u>(777)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	17 792	(45 054)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 530)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 530	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	17 792	(45 054)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	156 334	201 388
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	174 126	156 334
Représentée par:		
Encaisse	174 126	156 334

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs et des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la réserve budgétaire.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier de bureau	Dégressive	20%
Matériel informatique	Dégressive	30%
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Affectation externe

L'affectation externe représente le solde non dépensé des frais de gestion (FDRCMO) relié aux projets terminés ainsi que les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO).

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	1 050	-
Sommes à recevoir de l'État	23 262	19 063
	<u>24 312</u>	<u>19 063</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

4 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REÇUES D'AVANCE)

	2019	2018
	\$	\$
SUBVENTIONS - DDCIS		
Fonctionnement et activités Entente-cadre	98 151	96 799
PROJETS SPÉCIFIQUES		
CPE poste de coordonnateur (secteur)	32 309	18 750
CPE Etude de besoins de formation continue - chaîne du livre	-	4 467
CPE Planification stratégique	1 840	-
CPE Etude de besoins de formation continue - chaîne musique	13 148	-
CPE Etude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	6 718	-
CPE Etude de besoins de formation continue - chaîne danse	(3 128)	-
CPE Diagnostic sectoriel	-	6 000
CPE Etude de besoins de formation continue - arts visuels	-	16 368
CPE Poste de coordonnatrice (CSMO)	(21 033)	(1 567)
SUBVENTIONS - FDRCMO		
Programme RCMO - métier libraire	196	(5 976)
Mutualisation	(2 898)	-
Frais de gestion	449	460
SUBVENTIONS - MCC	(101 243)	(191 178)
	24 509	(55 877)

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	27 315	21 953	5 362	3 395
Matériel informatique	14 935	8 337	6 598	2 637
Améliorations locatives	3 105	3 105	-	-
	45 355	33 395	11 960	6 032

6 EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme détient une marge de crédit autorisée de 20 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % de la Banque de Montréal. Au 31 mars 2019, la marge de crédit n'était pas utilisée.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

7 CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	94 750	9 387
Salaires et vacances	25 223	17 179
Autres	2 119	4 072
	<u>122 092</u>	<u>30 638</u>

8 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec le MTESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MTESS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MTESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

9 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	6 032	8 342
Plus: Subventions reçues	8 531	-
Moins: Amortissement de l'exercice	(2 603)	(2 310)
SOLDE À LA FIN	<u>11 960</u>	<u>6 032</u>

10 AFFECTATION EXTERNE

Au cours des exercices précédents, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO) est de l'ordre de 378 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

11 AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration de l'organisme a décidé par voie de résolution de désaffecter le montant de 29 000 \$ identifié comme étant un fonds de subsistance liés à des salaires et à des contributions de l'employeur et de réaffecter cette somme à une réserve pour transition numérique.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

12 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit en travail bénévole, en biens et en services divers durant l'exercice, sont évalués à 128 387 \$ (122 870 \$ en 2018). Au 31 mars 2019, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

Les collaborations externes en faveur de la mission de l'organisme sont évaluées à 6 529 315 \$ en financement d'études, d'activités de formations, de rabais, de bourses, de services techniques, de services professionnels et de compléments de rémunération et charges sociales par les membres. Au 31 mars 2019, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

13 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 5 ans, débutant le 1er septembre 2016 et échéant le 31 août 2021 pour les locaux qu'il occupe, pour un montant total de 71 469 \$. Les versements annuels à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2020	29 573
2021	29 573
2022	12 322

14 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et aux subventions reçues d'avance. En date de fin d'exercice, les fournisseurs et charges à payer sont généralement payés dans un court délai.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

14 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

15 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les chiffres non audités présentés sous la colonne "Budget" à l'état des résultats sont fournis à titre d'information seulement et ont été adoptés par le Conseil d'administration.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXES AU 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
Annexe A - ACTIVITÉS		
DDCIS - Entente cadre		
Mandat de liaison	5 674	5 684
Études, outils et référentiels	31 308	35 824
Sensibilisation aux orientations	17 304	12 028
Structure et soutien au Conseil	14 328	10 447
	68 614	63 983
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Postes de coordonnateur (secteur)	816 059	375 000
CPE Autres projets		
Poste de coordonnateur (CSMO)	65 997	74 881
Études, recherche et diagnostics	72 594	78 889
Plan stratégique	28 840	-
	983 490	528 770
MFOR - Volet multirégional	34 997	12 674
MCC - Projets spécifiques		
Plan culturel numérique	126 315	149 436
Plateforme compétences culturelles	31 145	-
Études régionales de besoins	72 560	-
	230 020	149 436
FDRCMO - Projets		
Programme RCMO métier libraire		
Formation et perfectionnement	2 031	1 125
Mutualisation	4 299	-
	6 330	1 125
	1 323 451	755 988
Annexe B - FONCTIONNEMENT		
Masse salariale	264 814	273 752
Autres ressources contractuelles	25 293	23 395
Frais de location, taxes et assurances	39 714	37 106
Frais de production	25 794	23 436
Frais de représentation et déplacement	6 350	6 204
Honoraires professionnels	6 330	5 842
Amortissements des immobilisations	2 603	2 310
Assurances	596	474
Frais bancaires	1 380	1 254
Acquisition de matériel	-	-
	372 874	373 773